



Genève, le 20 janvier 2012

Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse conjoint  
du département de l'intérieur et de la mobilité et  
des Transports publics genevois**

**Point hebdomadaire sur le fonctionnement du réseau  
et nouvelles mesures d'amélioration**

**Le réseau des TPG a fonctionné cette semaine d'une manière satisfaisante alors que la circulation au centre-ville s'est encore intensifiée par rapport à la semaine dernière. Malgré un nombre relativement élevé d'incidents sur le réseau, les TPG ont pu à chaque fois rétablir rapidement une situation normale, ce qui atteste aussi d'une maîtrise accrue du réseau par les conducteurs et les régulateurs. Des mesures d'amélioration supplémentaires concernant la ligne 14 ont été décidées par la cellule d'accompagnement. Il s'agit, d'une part, de simplifier la question du terminus partiel à Stand et, d'autre part, d'aménager le carrefour de la rue de la Puiserande pour faciliter le passage du tram à cet endroit.**

Dans l'ensemble, le réseau des TPG fonctionne de mieux en mieux. La situation n'a plus rien de comparable avec celle de décembre 2011, surtout dans le secteur de Rive. Hormis quelques cas ponctuels où une remise à l'heure a dû être effectuée en interrompant la course, les intervalles sont en règle générale respectés. Depuis le lundi 16 janvier, on sent un retour plus soutenu de la circulation automobile, mais la situation reste gérable. Durant l'heure de pointe du matin (7h00-9h30), la circulation est plus échelonnée et la régulation plus facile qu'en soirée où la situation peut s'avérer assez difficile, principalement entre 17h00 et 19h30. Ce constat était déjà valable avant la mise en service du nouveau réseau.

Une décision a été prise pour améliorer la compréhension du terminus partiel de la ligne 14 par les usagers. Aujourd'hui, et jusqu'à ce que les TPG disposent des véhicules nécessaires pour faire circuler tous les trams en direction de P+R Bernex, un tram sur trois (celui en provenance du CERN), termine sa course à l'arrêt Stand et retourne au CERN par Cornavin en passant par le pont de la Coulouvrenière. Cette situation est confuse pour les clients qui voient passer à Bel-Air un tram en direction de Stand sans comprendre qu'il fera là son terminus. Dès lors, il a été décidé qu'à partir du 20 février ce tram fera son terminus à Bel-Air. Les panneaux sur la tête et les côtés du tram (girouettes) indiqueront « Bel-Air » jusqu'après l'arrêt Coutance en provenance de Cornavin. Entre Coutance et Bel-Air, les girouettes changeront pour indiquer « CERN ». Ainsi, les voyageurs qui attendent le tram à Bel-Air sur le quai en direction de P+R Bernex verront arriver un tram sur trois qui clairement sera à destination du CERN (via Stand, Simon-Goulart et Cornavin).

Dans le sens inverse et sur le quai d'en face, les voyageurs verront passer les trams à destination de Meyrin-Gravière. Il sera possible de monter indifféremment dans un sens ou dans l'autre pour les voyageurs se rendant par exemple à Cornavin ou à la Servette mais qui ne vont pas plus loin que Jardin-Alpin. Des mesures adéquates de signalétique et d'information aux voyageurs seront prises afin de familiariser les usagers à ce changement.

Par ailleurs, afin de permettre une meilleure progression du tram 14 sur la rue des Deux-Ponts entre le boulevard de Saint-Georges et le quai du Rhône, des feux vont être installés au débouché de la rue de la Puiserande sur la rue des Deux-Ponts. Ces feux permettront de mieux maîtriser le trafic automobile en direction du pont Sous-Terre : en effet, les automobilistes empruntant la rue de la Puiserande pour accéder au pont entravent régulièrement la voie de tram en s'encolonnant sur la présélection de gauche lorsque le feu d'accès au pont est au rouge. Les travaux débuteront lundi 23 janvier et la mise en service des feux est prévue pour le début du mois de février.

La cellule d'accompagnement\* qui suit depuis le 11 décembre 2011 l'introduction des nouveautés du réseau TPG 2012 se réunit chaque semaine pour identifier les problèmes sur le réseau, étudier et mettre en œuvre les mesures adéquates pour y remédier et en vérifier les effets. Une communication aux médias a lieu à l'issue de chacune de ces réunions.

*Pour tout complément d'information :*

- *M. Philippe Anhorn, responsable de la communication et des affaires publiques, TPG, ☎ 022 308 34 11 ou 079 212 83 89.*
- *M. Yann Gerdil-Margueron, responsable de l'information et de la communication, DGM, DIM, ☎ 022 546 78 49 ou 076 383 59 44.*

---

\* Composition : Transports publics genevois, département de l'intérieur et de la mobilité, direction générale de la mobilité, office du génie civil, Ville de Genève, police cantonale.